



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 4155

Texte de la question

M. René Dosière souhaite que M. le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, lui communique les informations suivantes : à la date du 1er septembre 2012, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

Texte de la réponse

Au 1er septembre 2012, la moyenne annuelle des trois rémunérations les plus élevées, primes et indemnités comprises, des membres du cabinet du ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, hors personnel de soutien, s'élevait à 106 266 euros nets des cotisations obligatoires.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4155

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4940

Réponse publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6117